

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 28–30 mai 2003**

## **QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE**

**Point 5 de l'ordre du jour**

***Pour approbation***

**F**

Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.A/2003/5-A**

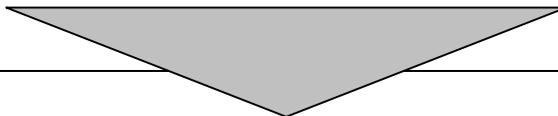
5 mai 2003

ORIGINAL: ANGLAIS

## **AIDE ALIMENTAIRE ET MOYENS DE SUBSISTANCE DANS LES SITUATIONS D'URGENCE: STRATÉGIES DU PAM**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

# Note au Conseil d'administration



**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice, Division des stratégies, des politiques et de l'appui aux programmes (PSP): Mme D. Spearman tél.: 066513-2600

Analyste principale des politiques, Service de la sécurité alimentaire, des filets de protection sociale et des secours (PSPP): Mme V. Guarnieri tél.: 066513-2477

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



# Résumé

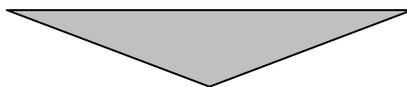
Les situations d'urgence, qu'elles soient causées par des catastrophes naturelles, des conflits, des chocs économiques ou des maladies, perturbent les moyens par lesquels les populations ont habituellement accès à la nourriture. En distribuant une aide alimentaire à ceux qui ne peuvent pas, momentanément, subvenir à leurs besoins et risquent de mourir de faim, le PAM sauve des vies humaines. L'expérience acquise par le PAM et d'autres institutions a néanmoins montré que la plupart de ceux qui sont exposés à des catastrophes y survivent en faisant appel, du moins en partie, à leurs propres ressources, stratégies et réseaux, lesquels peuvent être complétés par une aide alimentaire distribuée à point nommé. De plus, les personnes affectées par les crises se donnent beaucoup de mal non seulement pour assurer leur propre survie et celle de leur famille, mais aussi pour protéger leurs moyens de subsistance. En fournissant une aide alimentaire à ceux qui risquent de les perdre, le PAM peut atténuer les conséquences négatives que les stratégies de survie qu'ils sont forcés d'adopter pourraient avoir sur leur santé et leur bien-être à court et à long terme. L'assistance visant à préserver les avoirs essentiels et à soutenir les moyens de subsistance en période d'urgence contribue également à accélérer le processus de redressement et met les populations exposées à des crises récurrentes mieux à même d'y résister.

Pour soutenir les moyens de subsistance, il est indispensable de bien comprendre quels sont les avoirs, les capacités et les activités auxquelles les populations, hommes et femmes, ont recours pour subvenir à leurs besoins. En période d'urgence, il faut aussi analyser l'impact de la crise sur ces avoirs ainsi que sur les institutions et processus qui influent sur les capacités des hommes comme des femmes de faire de leurs avoirs la base de stratégies de subsistance fiables et de subvenir ainsi aux besoins essentiels de leurs familles. Pour préserver les avoirs et soutenir les moyens de subsistance en périodes d'urgence, il est indispensable d'intervenir rapidement, sur la base d'évaluations et d'analyses solides et au moyen d'un ciblage judicieux, pour que l'aide alimentaire parvienne à temps à ceux dont les moyens de subsistance sont menacés. Il faut également pour cela améliorer le suivi et renforcer les partenariats.

Les situations d'urgence ne se prêtent pas toutes à une telle intervention, de sorte que le PAM devrait évaluer et analyser systématiquement l'impact des crises sur les moyens de subsistance et renforcer ses capacités de concevoir, de mettre en oeuvre et de suivre des interventions tendant à soutenir les moyens de subsistance partout où elles paraissent appropriées.



## Projet de décision\*



Le Conseil entérine les conclusions figurant dans le document WFP/EB.A/2003/5. Conformément à sa décision 2002/EB.A/4, il demande au Secrétariat d'ajouter le passage suivant à la Synthèse des politiques générales du PAM: un outil de gouvernance (WFP/EB.A/2002/5-A/1):

“Le PAM évaluera et analysera systématiquement les aspects des situations d'urgence qui ont un impact sur les moyens de subsistance et renforcera les capacités de son personnel de concevoir, de mettre en oeuvre et de suivre des programmes de nature à sauver des vies humaines et à préserver les moyens de subsistance. En outre, le PAM s'attachera à maximiser les effets de synergie entre ses interventions d'urgence et ses activités à plus longue échéance ainsi qu'à renforcer ses partenariats avec les organisations à assise communautaire.”

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



---

## INTRODUCTION

1. L'aide humanitaire a toujours tendu à sauver des vies humaines et à atténuer les souffrances dans l'immédiat. L'expérience a montré, toutefois, que des situations d'urgence prolongées ou récurrentes peuvent avoir un impact qui continue de se faire sentir même après qu'elles ont disparu. La plupart des populations sinistrées survivent aux effets immédiats d'une catastrophe mais, ayant dû pour cela sacrifier leur patrimoine et leurs capacités de faire face étant ébranlées, elles risquent d'être démunies de tout ou de voir demain leur vie menacée. En outre, ceux qui survivent le doivent non pas seulement aux secours d'urgence, mais aussi à leurs propres ressources, réseaux et stratégies. L'intervention en cas d'urgence doit par conséquent, si l'on veut renforcer ces stratégies, reposer sur une idée claire de ce qu'elles sont.
2. Ces réalités ont conduit aussi bien les théoriciens que les praticiens à analyser de plus près ce que sont ces moyens de subsistance et la façon dont ils sont affectés par les crises et dont ils peuvent en atténuer l'impact. Le PAM, pour sa part, a lancé une vaste étude afin de déterminer comment l'aide alimentaire peut être utilisée pour préserver les avoirs et soutenir les moyens de subsistance en situations d'urgence en se fondant, lorsqu'il y a lieu, sur l'expérience tirée des programmes à long terme qu'il a mis en oeuvre pour promouvoir des moyens de subsistance durables. Cette étude a porté sur les résultats des politiques existantes, dont la Politique tendant à favoriser le développement, la Politique relative à l'atténuation de l'impact des catastrophes et la Politique de promotion de la transition de la crise vers le redressement, qui portent sur des questions connexes. Un examen des analyses et des ouvrages théoriques existants a fait apparaître qu'il y avait peu d'études de cas et d'évaluations concernant la préservation des avoirs et le soutien des moyens de subsistance en périodes d'urgence. Or, tels sont précisément parmi les objectifs de beaucoup d'opérations d'urgence et d'interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) du PAM, de sorte que le Programme dispose lui-même d'informations opérationnelles plus complètes à ce sujet. Cela étant, le PAM a lancé des études de terrain en Angola, en Guinée et en République du Congo pour rassembler des données sur les difficultés rencontrées et les succès obtenus dans le cadre de certaines de ces opérations.
3. On verra ci-après pourquoi la préservation des avoirs et le soutien des moyens de subsistance constituent un élément essentiel des efforts déployés pour sauver des vies humaines et promouvoir le redressement et quel est le rôle que l'aide alimentaire peut jouer. On verra également quelles sont les difficultés auxquelles se heurte le PAM dans l'aide alimentaire qu'il fournit pour soutenir les moyens de subsistance en période d'urgence et quelles sont les mesures concrètes qui pourraient être adoptées à l'avenir.

---

## PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'UNE STRATÉGIE DE SOUTIEN DES MOYENS DE SUBSISTANCE

4. Par "moyens de subsistance", on entend les capacités, avoirs et activités indispensables pour survivre<sup>1</sup>. L'on considère généralement que ces avoirs se composent du capital humain (santé, compétences, éducation), naturel (terre, eau, forêts, ressources minérales), social (famille, réseaux, groupes), matériel (infrastructure, équipement) et financier

---

<sup>1</sup> R. Chambers & G. Conway. 1992. *Sustainable rural livelihoods: practical concepts for the 21st century*. IDS Discussion Paper No. 296. Brighton, Royaume-Uni, Institute of Development Studies (IDS).



(salaires, épargne, crédit, emprunts). Les cadres d'analyse qui sont à la base des programmes de soutien des moyens de subsistance identifient les divers avoirs ou ressources des hommes et des femmes, les résultats ou objectifs qu'ils poursuivent, les stratégies qu'ils adoptent à cette fin et le contexte (politiques, institutions, processus) qui se trouve à l'interface des efforts qu'ils font pour exploiter leurs avoirs de manière à produire des résultats<sup>2</sup>. Il est également tenu compte de la vulnérabilité des ménages et de leurs moyens de subsistance: les populations qui vivent dans des régions exposées aux crises sont considérées comme vulnérables lorsque leurs moyens de subsistance ne sont pas suffisamment solides pour résister à des risques de catastrophes naturelles, de conflits, de maladies ou de chocs économiques, entre autres. Ceux dont les moyens de subsistance sont moins vulnérables, en revanche, peuvent faire face aux mêmes risques sans voir leur patrimoine disparaître ou leur vie menacée.

### **Pourquoi soutenir les moyens de subsistance dans les situations d'urgence?**

5. Traditionnellement, les organismes humanitaires se sont attachés à fournir les secours indispensables à ceux qui ne peuvent subvenir à leurs besoins et sont ainsi exposés à une mort imminente. Après avoir analysé de plus près comment les populations sinistrées survivent à une crise, ils ont peu à peu pris conscience du fait que ces populations ne sont pas des victimes qui reçoivent passivement une assistance mais ont en fait recours surtout à leurs propres capacités, ressources et réseaux pour survivre et reprendre pied. Elles font face en déménageant chez des membres de leur famille, en demandant à leur famille élargie de s'occuper de leurs enfants, en puisant dans leur épargne, en s'endettant, en déplaçant leurs troupeaux dans une région où les pâturages sont plus généreux, en plantant des cultures résistantes à la sécheresse ou en envoyant le soutien de famille gagner sa vie ailleurs. Et les victimes de la crise, hommes et femmes, reprennent pied grâce aux avoirs qu'elles ont pu conserver.
6. Cependant, les stratégies auxquelles ont recours les gens pour se nourrir dans l'immédiat compromettent souvent non seulement leur santé et leur bien-être mais aussi leurs capacités de subvenir à leurs besoins alimentaires à l'avenir et de faire face à d'autres crises éventuelles. Souvent, les populations affectées par une crise sautent des repas et mangent moins et des aliments moins nutritifs pour faire durer plus longtemps ce qu'elles ont sans épuiser leurs avoirs. Lorsque la sécheresse force les pasteurs à vendre leurs troupeaux menacés, leur source de lait et de viande disparaît, ils sont obligés d'accepter des prix bradés et perdent encore plus d'argent lorsqu'ils cherchent à les reconstituer après que la fin de la sécheresse a fait remonter les prix. De même, les familles peuvent être forcées d'hypothéquer leurs terres ou de contracter des emprunts à des taux prohibitifs pour subvenir à leurs besoins immédiats ou, pis encore, d'avoir recours pour gagner de l'argent à des activités illégales comme prostitution, vol ou divers types de trafics, ou bien quittent leurs foyers pour survivre, perdant ainsi accès à leur principal moyen de survie ainsi qu'aux communautés et aux réseaux vers lesquels elles se tourneraient normalement en cas de difficultés.
7. Les femmes et les ménages dirigés par des femmes sont particulièrement exposés à l'impact de ces stratégies négatives de survie. Ce sont les femmes qui sont généralement les premières touchées par les pénuries alimentaires, qui affectent non seulement leur propre santé mais aussi la santé et le potentiel à long terme de leurs enfants, nés ou à naître.

---

<sup>2</sup> Le Cadre des moyens de subsistance durables élaboré par le Département pour le développement international (DFID) du Royaume-Uni est sans doute le plus largement utilisé et le plus avancé du point de vue conceptuel de tous ces cadres d'analyse.



Elles doivent fréquemment prendre en charge des responsabilités nouvelles pour protéger la sécurité et le bien-être économique de leur famille lorsque leurs maris doivent chercher un emploi ailleurs ou sont enrôlés dans les forces armées. Les filles sont les premières à être retirées de l'école ou à être mariées à un âge précoce lorsque les moyens de subsistance du ménage sont menacés, et les femmes peuvent être victimes d'abus sexuels ou forcées à se prostituer pour défendre la vie et les moyens de subsistance des membres de la famille.

### **Comment l'aide alimentaire peut-elle sauver des vies et préserver les moyens de subsistance?**

8. Pour sauver des vies humaines en périodes d'urgence, il faut essentiellement diriger l'aide alimentaire vers les groupes les plus vulnérables, qui sont habituellement ceux qui ont déjà épuisé tous leurs avoirs et sont démunis de tout. Ces groupes constitueront toujours la première priorité des interventions du PAM car leur existence même est menacée dès qu'il ne leur est pas fourni une aide alimentaire. Les ménages dirigés par des femmes constituent une proportion importante de ces groupes en raison de la condition sociale déjà désavantagée qui était la leur avant la crise.
9. L'aide alimentaire peut sauver plus de vies humaines à longue échéance si elle est fournie aussi à ceux dont les moyens de subsistance risquent de disparaître, particulièrement à ceux qui ont déjà eu recours à des stratégies destructrices pour nourrir leur famille et/ou préserver leurs moyens de subsistance. En orientant l'aide alimentaire vers ceux qui risquent de perdre leurs moyens de subsistance et vers ceux qui les ont déjà perdus, le PAM peut aider à préserver les avoirs dont la communauté tout entière aura besoin pour survivre et reprendre pied. En outre, l'aide alimentaire compense l'impact négatif que les stratégies utilisées pour survivre ne manqueraient pas d'avoir sur la santé et la situation nutritionnelle des populations. En acheminant son aide alimentaire par l'entremise des femmes, le PAM peut faire en sorte que les besoins alimentaires du ménage soient satisfaits et que les avoirs les plus essentiels à la satisfaction de ces besoins soient préservés.
10. Toutefois, l'aide alimentaire n'est pas toujours le moyen le mieux approprié de préserver les avoirs ou de soutenir les moyens de subsistance. Les interventions dans ce domaine doivent reposer sur une analyse soigneuse des disponibilités alimentaires et de la possibilité qu'ont les populations affectées par la crise d'avoir accès à l'alimentation, de l'impact produit par la crise sur les avoirs et les stratégies de survie des hommes et des femmes et de la contribution qu'une aide alimentaire pourrait apporter aussi bien à la préservation des avoirs qu'à la satisfaction des besoins alimentaires des ménages. Le PAM doit également tenir compte de l'impact qu'aurait l'aide alimentaire sur les politiques, institutions et processus qui influencent les stratégies de survie, et en particulier sur les marchés. Lorsque des aliments sont disponibles sur les marchés et que le problème tient simplement au fait que les populations n'ont pas les moyens d'en acheter sans puiser dans leurs avoirs essentiels, un programme de transfert de revenus pourrait être mieux approprié.

### **DIFFICULTES RENCONTREES PAR LE PAM DANS SES EFFORTS DE PRESERVATION DES AVOIRS ET DE SOUTIEN DES MOYENS DE SUBSISTANCE EN PERIODE D'URGENCE**

11. Il ressort de l'analyse qui a été faite récemment des opérations d'urgence et des IPSR du PAM qu'environ un tiers des opérations d'urgence et deux tiers des IPSR comportent des



objectifs liés à la préservation des avoirs et à la reconstitution des moyens de subsistance des populations affectées par des crises naturelles ou dues à l'homme<sup>3</sup>. Pour réaliser ces objectifs, le PAM a eu recours à toute sa panoplie d'interventions, y compris des distributions gratuites de vivres et des programmes vivres-contre-travail et vivres pour la formation. Par exemple :

- L'opération d'urgence du PAM en Afghanistan a tendu à renforcer l'autonomie des populations en utilisant l'aide alimentaire comme moyen de créer des avoirs productifs en milieu aussi bien urbain que rural et en appuyant les programmes d'alimentation scolaire, d'alphabétisation des femmes et de boulangeries dans les villes.
  - En République démocratique du Congo, le PAM a utilisé l'aide alimentaire pour promouvoir le relèvement de l'infrastructure rurale et sociale (routes d'accès et infrastructures de santé et d'assainissement), appuyer la production agricole (en distribuant des vivres en même temps que des intrants agricoles) et encourager les femmes déplacées ou réinstallées menacées par l'insécurité alimentaire à suivre une formation professionnelle (par exemple pour les aider à créer des boulangeries ou à fabriquer du savon).
  - Lors de l'intervention mise sur pied pour faire face aux inondations en Bolivie, l'aide alimentaire a été utilisée pour remettre en état les avoirs endommagés par les inondations, notamment les petits systèmes d'irrigation et les terres agricoles. En Colombie, le PAM a eu recours à l'aide alimentaire pour appuyer la construction de petites routes et l'aménagement de canalisations d'eau et d'égouts ainsi que des programmes de formation professionnelle dans des domaines comme la construction ou les techniques agricoles.
  - Le principal objectif de l'intervention mise en oeuvre pour atténuer l'impact de la sécheresse en Afrique australe était de sauver des vies humaines et de préserver les moyens de subsistance des populations en utilisant l'aide alimentaire pour prévenir de graves pénuries vivrières qui auraient affecté la situation nutritionnelle des populations et débouché sur une famine, de protéger la situation nutritionnelle des groupes vulnérables, de préserver des avoirs productifs et le capital humain et d'empêcher qu'une situation désespérée n'entraîne des exodes massifs. Les moyens mis en oeuvre à cette fin ont notamment été des distributions gratuites de vivres ainsi que des programmes vivres-contre-travail (VCT) et des programmes d'alimentation complémentaire.
12. Normalement, les activités entreprises pour soutenir les moyens de subsistance sont sélectionnées et planifiées avec les groupes cibles eux-mêmes pour veiller à ce que les avoirs préservés ou créés soient ceux qui sont les plus utiles pour la communauté, en particulier pour les femmes. En outre, le PAM collabore souvent avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et avec des organisations non gouvernementales (ONG) pour promouvoir le relèvement de l'agriculture après une crise en distribuant des vivres en même temps que des semences et des intrants agricoles.
13. Les faits montrent cependant que le PAM se heurte à de sérieuses difficultés dans les efforts qu'il déploie pour préserver les moyens de subsistance en période d'urgence. De par leur nature même, les crises conduisent à centrer l'attention sur ceux qui sont les plus vulnérables dans l'immédiat, c'est-à-dire ceux qui ont déjà perdu leurs avoirs et dont la

<sup>3</sup> En outre, au moins six opérations d'urgence avaient pour objectif de préserver les avoirs productifs des ménages, comme leurs troupeaux, ou d'empêcher qu'ils ne soient bradés.



survie même est menacée. Lorsque l'on ne dispose pas du temps et des ressources nécessaires pour satisfaire pleinement les besoins de ce groupe, il n'est pas réaliste de vouloir secourir aussi ceux qui n'ont pas encore tout perdu. De plus, les situations d'urgence caractérisées par une évolution rapide des besoins peuvent entraver les efforts tendant à préserver les moyens de subsistance, tout au moins tant que la situation ne s'est pas stabilisée. Les populations affectées par les crises, et particulièrement celles qui ont été forcées de se déplacer, doivent souvent adapter leurs anciennes occupations ou en trouver de nouvelles pour survivre. L'insécurité constitue à cet égard une difficulté particulière qui interdit presque tout effort de soutien des moyens de subsistance dans certaines régions.

14. Il y a cependant bien des situations dans lesquelles il existe des possibilités de préserver les avoirs et de soutenir les moyens de subsistance, notamment lorsque la catastrophe n'est pas soudaine, par exemple en cas de sécheresse ou de mauvaises récoltes, ainsi que dans le contexte des opérations d'urgence de longue durée ou des IPSR. En pareil cas, on peut mettre en place les moyens nécessaires pour soutenir les moyens de subsistance, ce qui peut permettre au PAM de sauver un plus grand nombre de vies humaines en préservant et en renforçant les systèmes et les moyens qu'utilisent déjà les hommes et les femmes de la communauté pour subvenir à leurs besoins. Autrement, les groupes vulnérables risquent d'être plongés dans le dénuement et de devenir totalement tributaires de l'aide alimentaire à l'avenir, et ce durablement.

## Principaux problèmes de programmation

### ⇒ *Évaluations et analyses des besoins*

15. Pour soutenir les moyens de subsistance, il faut commencer par les évaluer. En cas de crise, cette évaluation doit tendre non seulement à quantifier les avoirs et les stratégies de subsistance des hommes et des femmes de chaque groupe distinctif de la population, mais aussi à déterminer l'impact que la crise a eu sur eux. Il faut, à cet égard, considérer les rôles traditionnels, sociaux et économiques des hommes et des femmes et la mesure dans laquelle ces rôles changent ou ont changé du fait de la crise. Lorsque aucune analyse préalable de ce qu'étaient les stratégies de subsistance avant la crise n'existe, il faudra s'employer à rassembler des données à ce sujet auprès des ménages affectés. Si les anciennes stratégies de subsistance ne sont plus applicables dans le nouveau contexte, il faudra également en tenir compte. Les évaluations devront comporter en outre une analyse des politiques, institutions et processus formels et informels, de la façon dont ils ont été affectés par la crise et de l'influence qu'ils ont actuellement sur les stratégies de subsistance. Les résultats de ces évaluations et de ces analyses devront guider tous les stades de la conception et de l'exécution des programmes.
16. Le mécanisme d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) du PAM peut constituer une base solide pour la programmation des activités tendant à soutenir les moyens de subsistance. Les unités ACV analysent les données secondaires pour dresser un tableau d'ensemble de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité et pour subdiviser la région d'intervention selon la situation des moyens de subsistance. Par la suite, il est entrepris des évaluations détaillées sur le terrain pour identifier les stratégies de subsistance des groupes vulnérables prioritaires et pour établir des profils de la vulnérabilité, lesquels décrivent les causes et l'intensité de la vulnérabilité, les capacités locales de survie, la situation des hommes et des femmes, l'allocation des ressources au sein des ménages et les questions liées au rôle de l'aide alimentaire. Des évaluations ACV n'existent cependant pas encore pour tous les pays où opère le PAM. D'autres formes d'évaluations peuvent permettre d'analyser les moyens de subsistance mais elles devront être axées plus



spécifiquement sur l'impact produit par la crise sur les divers types d'avoirs si l'on veut pouvoir planifier comme il convient les efforts de soutien des moyens de subsistance.

17. Le PAM s'emploie actuellement, en consultation avec ses partenaires, à revoir ses méthodes d'évaluation des besoins en situations d'urgence et à déterminer dans quelle mesure il conviendrait d'y intégrer davantage les approches fondées sur les moyens de subsistance. Le PAM et la FAO ont également entrepris de renforcer le ciblage sur les aspects micro des missions conjointes d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires qui, à l'heure actuelle, calculent les besoins d'aide alimentaire au niveau macro sur la base des estimations du total des besoins alimentaires d'un pays, déduction faite de la production et des importations commerciales. En outre, le Mémoire d'accord révisé entre le PAM et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a élargi les missions conjointes d'évaluation des besoins alimentaires, qui doivent désormais non seulement évaluer les besoins alimentaires mais aussi accompagner leur évaluation de l'étude du potentiel de renforcement de l'autonomie des populations et d'une analyse sociopolitique. Ces efforts faciliteront l'utilisation de ces importants moyens de programmation des interventions de soutien des moyens de subsistance.

### ⇒ *Liens avec la conception des programmes*

18. Il importe de relier clairement les évaluations des moyens de subsistance et la conception et l'exécution des programmes si l'on veut que les objectifs fixés soient réalistes, que le ciblage soit approprié et que les systèmes de suivi et d'évaluation soient adéquats. Il ressort de différentes études de cas et d'analyses internes que les facteurs ci-après tendent à entraver l'intégration d'une analyse des moyens de subsistance à la conception et à la mise en oeuvre des programmes d'intervention en cas d'urgence:
- la corrélation entre le fait de sauver des vies humaines et le fait de préserver les moyens de subsistance est encore mal comprise;
  - les informations rassemblées lors des évaluations ne sont pas résumées de telle sorte que les décideurs puissent les utiliser efficacement;
  - les décideurs optent parfois pour une analyse rapide et moins rigoureuse des informations rassemblées du fait de l'investissement supplémentaire de temps et d'argent qu'exigent des évaluations détaillées et des interventions visant à protéger les moyens de subsistance.

### ⇒ *Ciblage*

19. Le ciblage au niveau des ménages, essentiel à toute approche orientée vers les moyens de subsistance, est très difficile pendant une situation d'urgence. Les programmes tendant à préserver les avoirs et à soutenir les moyens de subsistance doivent par conséquent être axés sur les groupes qui sont forcés de suivre une stratégie autodestructive pour conserver leurs avoirs ou qui, bien qu'ayant survécu au plus fort de la crise, n'ont que des moyens très réduits d'assurer leur subsistance à l'avenir. Il faudrait également que le PAM connaisse mieux les différents avoirs contrôlés par les hommes et par les femmes au sein du ménage et les différentes stratégies de survie auxquelles ont recours les uns et les autres pour faire en sorte que les femmes aient une part égale des avoirs protégés ou générés grâce aux efforts de préservation des moyens de subsistance.
20. S'il est difficile de cibler les activités sur des groupes dispersés sur une région très vaste, c'est aussi pour des raisons de temps et de logistique. En outre, l'insécurité peut compliquer l'accès aux régions sinistrées et aux personnes affectées qui s'y trouvent, ce qui rend impossible tout ciblage sur les ménages. Comme, pour l'essentiel, le ciblage au



niveau des ménages est assuré par les membres de la communauté eux-mêmes, il peut également surgir un problème lorsque les communautés ne définissent pas la vulnérabilité et le droit à recevoir une assistance de la même façon que le PAM et ses partenaires, qui essaient de secourir les ménages dont l'insécurité alimentaire est la plus grave et d'orienter leur assistance vers les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes, les handicapés, les personnes âgées et les familles affectées par le VIH/SIDA.

21. Le ciblage axé sur la préservation des avoirs et le soutien des moyens de subsistance peut également accroître les effectifs du groupe cible à mesure que celui-ci s'élargit pour englober non seulement les personnes qui sont déjà démunies ou sous-alimentées, mais aussi celles qui ont conservé quelques avoirs. Cela peut susciter des problèmes de ressources, surtout si l'application de critères plus larges de vulnérabilité conduit à étendre les interventions à un secteur géographique plus vaste.

### ⇒ *Intervention rapide*

22. Pour préserver les avoirs et soutenir les moyens de subsistance, il faut intervenir rapidement, avant que les ménages ne soient forcés d'adopter des stratégies de crise et, par exemple, de s'endetter à l'excès, vendre des avoirs essentiels ou migrer à la recherche de conditions meilleures. Il faut pour cela des systèmes efficaces d'alerte avancée, des plans d'intervention en cas d'urgence, un financement suffisant et une capacité d'intervenir sans tarder. Le PAM pourrait renforcer ses capacités d'alerte rapide en s'inspirant des pratiques optimales qui ont fait leurs preuves, en rationalisant la gestion des informations rassemblées par les systèmes d'alerte avancée et en resserrant les liens entre ces systèmes, la préparation de plans d'intervention en cas d'urgence et les processus de prises de décisions. Un certain nombre de mesures ont déjà été adoptées à cette fin. Malgré tout, particulièrement dans les régions où le PAM est absent, il se peut qu'une situation d'urgence ait déjà pris les dimensions d'une crise avant que le Programme ne puisse commencer à distribuer des vivres. Par ailleurs, les donateurs répugnent souvent à engager des ressources pour des opérations d'urgence tant que les besoins ne sont pas devenus critiques et, à ce moment-là, il est souvent trop tard pour entreprendre des activités de préservation des avoirs car les plus essentiels d'entre eux risquent fort d'avoir déjà été épuisés.
23. Les mesures que le Programme a adoptées récemment pour améliorer ses capacités d'alerte rapide et de planification en cas d'urgence lui permettront d'intervenir plus rapidement. En intégrant à ces systèmes des dispositifs tendant à soutenir les moyens de subsistance, le PAM pourrait plus efficacement convaincre les donateurs d'engager des ressources dès les premiers signes d'apparition d'une crise. Certaines questions connexes sont également examinées dans le contexte de la révision interne des procédures opératoires entreprise par le PAM. Toutes ces initiatives devraient mettre le PAM mieux à même d'intervenir rapidement, avant que les avoirs essentiels ne soient épuisés, à condition bien entendu que des ressources soient disponibles.

### ⇒ *Suivi-évaluation*

24. Il est rare que le PAM ait suivi ou documenté la mesure dans laquelle ses interventions ont réussi à préserver des avoirs et à soutenir les moyens de subsistance. Une exception est celle du Cambodge, où il ressort des enquêtes réalisées en 1998 et 1999 que l'assistance alimentaire a aidé les bénéficiaires à éviter de devoir vendre leur patrimoine et s'endetter. Les documents d'évaluation ont mis en relief l'absence d'indicateurs formels fiables et mesurables de la situation initiale et des résultats qui puissent être utilisés pour le suivi-évaluation. En fait, la plupart des opérations d'urgence et IPSR examinées ne



comportaient que des indicateurs de produits, comme le nombre et le type d'activités en cours dans le cadre de programmes vivres pour la création d'actifs (VCA), ou le nombre et le type de produits physiques appuyés par les activités VCT. Deux exemples comportant des indicateurs de résultats sont ceux de l'IPSR Myanmar 10066.1, dans le cadre de laquelle des informations ont été rassemblées sur l'augmentation, en termes bruts et nets, de la production agricole et des possibilités d'emploi et sur l'amélioration de l'accès aux marchés et aux services, et de l'IPSR Sri Lanka 100067.0, les informations rassemblées en l'occurrence portant sur le pourcentage de participants travaillant moins de trois jours par semaine peu après leur formation.

25. La politique de suivi-évaluation orientée vers les résultats proposée par le PAM ouvrirait la voie à un suivi plus étroit des produits (en ce qui concerne les moyens de subsistance), l'accent étant mis sur l'identification d'objectifs réalistes et les hypothèses et risques connexes, la sélection d'une série minimum d'indicateurs de performance et le recours à des enquêtes de référence et à des activités continues de collecte et d'analyse des données. Ces efforts devront également porter sur le suivi de l'impact négatif que pourrait avoir l'aide alimentaire —particulièrement sur la production vivrière et les marchés locaux— lorsque l'assistance est fournie sur une période prolongée.

### Opérations de secours aux réfugiés

26. Les opérations de secours aux réfugiés, dans lesquelles le PAM joue un rôle complémentaire pour appuyer l'ensemble des activités menées sous la direction du HCR, se prêtent mal à un effort de préservation des avoirs et de soutien des moyens de subsistance. Les réfugiés, en effet, ont abandonné la majeure partie de ce qu'ils possèdent et n'ont généralement qu'un accès limité à la terre, au bétail, à l'emploi ou à d'autres moyens de gagner leur vie, de sorte qu'ils ne sont guère à même de reconstituer leurs moyens de subsistance.
27. L'insécurité peut également poser un problème. Les réfugiés qui se trouvent dans des camps situés près des frontières sont parfois exposés à des risques d'attaque ou de conscription forcée qui peuvent rendre vain tout effort de reconstitution d'un patrimoine, et il est parfois difficile pour le personnel humanitaire de parvenir jusqu'à ces régions. Les femmes sont particulièrement exposées à des abus dans la mise en oeuvre de leurs stratégies de survie.
28. Un problème particulier est celui qui consiste à établir un lien entre l'assistance fournie aux réfugiés pour les aider à reconstituer leurs moyens de subsistance avant et après leur rapatriement ou leur réinstallation. L'action à entreprendre pour aider les réfugiés à reconstituer leurs moyens de subsistance ou à en trouver de nouveaux après leur rapatriement ou leur réinstallation n'est pas toujours bien comprise. Si les ressources sont insuffisantes pendant le processus de rapatriement, il se peut que les rapatriés ne reçoivent pas l'assistance dont ils ont besoin pour conserver, reconstituer ou développer leurs moyens de subsistance. Il peut également se poser des problèmes de transport qui limitent les avoirs que les réfugiés sont autorisés à rapatrier, comme cela s'est passé en Guinée dans le cas de réfugiés sierra-léoniens.
29. En dépit de ces difficultés, le mécanisme de coordination dirigé par le HCR dans les camps de réfugiés pour fournir ensemble l'aide alimentaire et les autres formes d'assistance dans le cadre d'une stratégie commune, permettrait d'établir des liens étroits entre les divers secteurs, ce qui est essentiel à toute intervention de promotion des moyens de subsistance. En outre, il existe dans la plupart des camps de réfugiés des marchés qui fonctionnent et quelques possibilités d'emploi —à l'intérieur du camp sinon à l'extérieur— qui pourraient être utilisées par les réfugiés comme un moyen de gagner leur vie. Il ressort



par exemple de l'étude du cas de la Guinée que les réfugiés peuvent être employés comme travailleurs qualifiés ou comme manoeuvres pour appuyer les efforts de secours (installation des tentes, aménagement des centres de santé et des systèmes d'assainissement, fabrication de briques vendues aux organismes de secours), commercer avec d'autres réfugiés ou la population d'accueil (en offrant leurs services ou bien en vendant la production de leurs petits potagers, du poisson ou des produits traités) ou bien participer à de petits travaux rémunérés (comme la couture ou la boulangerie). Le Mémorandum d'accord entre le PAM et le HCR, qui vient d'être révisé, met en relief l'importance des efforts tendant à appuyer les activités de reconstitution des avoirs et à renforcer l'autonomie des bénéficiaires, ce qui est un pas dans la bonne direction.

### Limites de l'aide alimentaire

30. L'aide alimentaire doit être accompagnée d'autres formes d'assistance et de services si l'on veut que les populations affectées par la crise puissent préserver, reconstituer ou développer leurs avoirs et leurs moyens de subsistance. Souvent, le manque de ressources des autres organismes responsables de ces apports ou interventions complémentaires a nui à l'efficacité des programmes appuyés par une aide alimentaire. Dans la Corne de l'Afrique, par exemple, l'insuffisance de l'appui fourni dans des domaines comme l'approvisionnement en eau, l'assainissement, la santé et les interventions agricoles a considérablement atténué l'impact de l'aide alimentaire sur la situation nutritionnelle et nui aux efforts entrepris pour reconstituer les moyens de subsistance des pasteurs. La plupart des évaluations des opérations d'urgence et des IPSR ont également souligné l'importance qu'il y avait à mobiliser des apports non alimentaires pour mettre en oeuvre les activités VCT et vivres pour la formation envisagées par le PAM pour préserver les avoirs et soutenir les moyens de subsistance des bénéficiaires.
31. Le PAM et ses partenaires devraient, lorsqu'ils envisagent une action pour soutenir les moyens de subsistance, analyser les avantages relatifs d'une aide alimentaire et d'une assistance en espèces en gardant à l'esprit les considérations liées aux marchés et notamment en tenant compte du rôle que chaque type d'assistance joue au sein du ménage ainsi que de son impact sur le patrimoine et les stratégies de subsistance de la famille. Les femmes, par exemple, tendent à exercer un contrôle plus large sur l'alimentation que sur les ressources pécuniaires du ménage, de sorte qu'une aide alimentaire peut être mieux appropriée qu'une aide pécuniaire s'agissant aussi bien de subvenir aux besoins alimentaires que d'appuyer les stratégies de subsistance des femmes. En d'autres situations, une aide pécuniaire pourra être préférable si elle est possible.

### Capacités du personnel

32. Le manque de formation aux évaluations des moyens de subsistance et à la programmation, notamment en ce qui concerne les évaluations rurales rapides ou participatives et les analyses sexospécifiques, est apparu comme ayant limité la mise en oeuvre d'activités de soutien des moyens de subsistance, par exemple en Angola. Bien que le soutien des moyens de subsistance et les approches participatives aient été incorporés aux programmes de formation à l'aide alimentaire et aux activités de développement mises sur pied après l'adoption de la politique tendant à favoriser le développement, cette formation n'a pas été suffisante pour inculquer au personnel les compétences nécessaires pour appuyer les efforts de préservation des moyens de subsistance en situations d'urgence et n'a pas été étendue non plus à beaucoup des bureaux de pays chargés de programmes de secours d'urgence.



### Difficultés de financement

33. L'imprévisibilité de l'arrivée des ressources qui caractérise la plupart des opérations d'urgence peut entraver la planification de l'action à entreprendre pour préserver les avoirs et soutenir les moyens de subsistance. Même lorsque des ressources suffisantes ont été mobilisées pour une opération d'urgence, il peut se produire des ruptures d'approvisionnements s'il intervient des retards dans le versement des ressources annoncées par les donateurs ou dans les expéditions de produits alimentaires. De plus, il arrive que les donateurs ne manifestent guère d'intérêt pour des programmes répondant à des considérations à longue échéance. Certaines activités visant à soutenir les moyens de subsistance attirent un financement adéquat, mais d'autres doivent souvent être remises à plus tard ou annulées. Le PAM, pour sa part, doit également tenir compte du fait que la programmation d'activités de soutien des moyens de subsistance peut avoir des incidences sur les dépenses de personnel et les coûts autres que ceux qui concernent les produits alimentaires.

### INCIDENCES POUR LA PROGRAMMATION DES SECOURS D'URGENCE

34. En aidant les ménages à préserver leurs avoirs et à renforcer leurs moyens de subsistance, le PAM peut non seulement sauver la vie des bénéficiaires directs de son aide alimentaire mais aussi fournir un appui aux membres de leur famille élargie et aux membres de la communauté qui sont à leur charge et accélérer ainsi le redressement. En utilisant l'aide alimentaire pour appuyer et renforcer les capacités locales de faire face à une crise, le PAM peut mettre les groupes vulnérables mieux à même de résister à des chocs futurs. L'interaction entre le PAM ou ses partenaires et les hommes et les femmes sinistrés, qui est à la base du ciblage au niveau des ménages, permet de mieux recenser les besoins à plus long terme et ainsi d'individualiser l'ensemble des secours, qui peuvent alors être conçus en pleine connaissance des besoins des hommes, des femmes et des enfants que le PAM a pour mission de servir.
35. Les mesures esquissées dans les paragraphes ci-après pourraient contribuer aux efforts que déploie le PAM pour préserver les avoirs et soutenir les moyens de subsistance en situations d'urgence.
36. **La préparation préalable doit être reliée aux interventions en cas d'urgence.** Le PAM devrait intégrer les mécanismes d'alerte rapide, la planification des interventions en cas d'urgence, l'ACV et les programmes aussi bien de secours d'urgence que de redressement à plus long terme dans le cadre d'une stratégie d'ensemble pour mettre les communautés mieux à même de résister aux dangers et aux risques auxquels elles doivent s'attendre. Par exemple, en investissant dans les systèmes d'alerte rapide, la réalisation d'études de référence et la collecte d'informations sur la vulnérabilité, l'on peut prévoir plus facilement lorsqu'un choc se produira et quels groupes seront les plus affectés et ainsi faire le nécessaire pour en atténuer l'impact. On peut adopter des indicateurs simples pour suivre l'évolution de la vulnérabilité des communautés avec le temps (ventes d'avoirs, dégradation de la sécurité alimentaire, augmentation des taux d'abandon scolaire et de malnutrition, dégradation des conditions de santé en général, etc.). En outre, les activités VCT et les autres interventions ciblées peuvent être spécifiquement conçues de manière à réduire la vulnérabilité et à accroître la résistance des femmes, des hommes, des enfants et de communautés tout entières dans les régions exposées aux inondations, aux sécheresses et aux conflits de manière à amortir les effets de ces catastrophes. Dans le contexte de ses politiques tendant à favoriser le développement et à atténuer les effets des catastrophes, le PAM a déjà acquis pas mal d'expérience de l'intégration des secours d'urgence et des



programmes à plus long terme, par exemple dans les régions exposées aux crises de l'Éthiopie, du Bangladesh et du Mozambique, et les enseignements ainsi retirés pourraient servir de base aux efforts futurs dans ce domaine.

37. **Les évaluations des moyens de subsistance devraient être intégrés plus étroitement aux évaluations des besoins de secours d'urgence.** Même lorsqu'une situation d'urgence surgit soudainement et qu'il n'est pas possible, dans un premier temps, de procéder à une évaluation détaillée, il faudra, après l'intervention initiale, s'attacher à évaluer les moyens de subsistance pour documenter les stratégies de survie suivies par les hommes et par les femmes, les avoirs qui constituent la base de leurs moyens de subsistance, les politiques, institutions et processus qui affectent leurs capacités de gagner leur vie et les stratégies de survie des ménages. Ce faisant, les évaluations devront établir une différenciation entre les stratégies adoptées et les risques courus par les hommes et par les femmes au sein du ménage, indiquer les conditions dans lesquelles une aide alimentaire peut être une intervention appropriée (ou inappropriée) et déterminer les formes d'assistance autres qu'une aide alimentaire qui doivent être fournies pour soutenir les moyens de subsistance. Conformément à sa politique de promotion de la parité entre les sexes, le PAM devra veiller à ce que les femmes bénéficient dans des proportions égales des avoirs qui sont protégés ou créés grâce à la stratégie de soutien des moyens de subsistance.
38. **Il faut expliciter les liens entre l'analyse et la conception et l'exécution des programmes.** Il sera bon, à cette fin, de veiller à ce que l'information soit présentée sous une forme de nature à faciliter la prise de décisions et d'associer les conseillers et analystes à la conception des programmes. Par ailleurs, il conviendra de tenir les autres institutions systématiquement informées dans le cas d'interventions qui ne relèvent pas du mandat du PAM.
39. En outre, le PAM devrait passer en revue les enseignements retirés du ciblage au niveau des ménages, des méthodes traditionnelles de partage des ressources au sein des ménages et des communautés et de la façon dont les méthodes de ciblage devraient être modifiées pour entreprendre des activités de soutien des moyens de subsistance. Aussi, il pourra s'avérer nécessaire de déterminer si, dans certains cas, le PAM pourrait sauver plus de vies humaines en ciblant ses activités: a) sur une région géographique plus restreinte pour aider les groupes forcés d'avoir recours à des stratégies de survie négatives à préserver leurs avoirs essentiels; ou b) sur un secteur géographique plus vaste, une aide n'étant alors fournie qu'à ceux qui ont déjà perdu tout ce qu'ils possédaient.
40. **Des interventions qui viennent à point nommé.** Le PAM doit veiller à ce que ses secours alimentaires d'urgence parviennent aux bénéficiaires assez tôt pour qu'ils n'aient pas à adopter de stratégies négatives, par exemple en vendant ou en hypothéquant les avoirs essentiels à leur subsistance ou en s'endettant à des taux prohibitifs. Il faudra pour cela que les mécanismes d'alerte rapide comprennent une évaluation des risques auxquels sont exposés les moyens de subsistance et qu'il soit établi des liens étroits entre alerte rapide, préparation et intervention. Il faudra aussi que les bureaux de pays puissent avoir accès plus rapidement et d'une façon plus prévisible à toutes les ressources nécessaires pour mener à bien leurs activités, par exemple en relevant le niveau du Compte d'intervention immédiate (CII), en modifiant les procédures internes du PAM et en encourageant les donateurs à fournir un financement avant qu'une situation d'urgence ne prenne les proportions d'une crise. Dans les pays où il opère déjà, le PAM pourra intervenir plus rapidement si ses interventions à long terme sont déjà axées sur les régions qui sont les plus exposées à des risques divers.



41. **Le PAM devrait se faire le défenseur non seulement de ceux dont la vie est menacée mais aussi de ceux qui risquent de perdre leurs moyens de subsistance.** Dans les cas où une aide alimentaire peut beaucoup contribuer à préserver les avoirs et à soutenir les moyens de subsistance, il pourra être nécessaire de fournir une aide alimentaire plus large que celle visant à assurer dans l'immédiat la survie des groupes les plus démunis. Les groupes cibles pourront être plus nombreux du fait qu'il comprendront des personnes à qui il reste quelque chose, et il se peut que les dépenses de personnel et les autres coûts soient ainsi plus élevés. Les activités de soutien des moyens de subsistance exigeront également des apports complémentaires des partenaires. Le personnel du PAM devra, en se familiarisant avec les recherches et les évaluations d'impact, s'attacher à bien comprendre les avantages que peut avoir le soutien des moyens de subsistance pour sauver des vies humaines et éviter que les personnes affectées par une situation d'urgence, et surtout les femmes, n'adoptent des stratégies de survie risquées et autodestructives. Les fonctionnaires du PAM devront également savoir dans quelles circonstances une aide alimentaire constitue une intervention appropriée et dans quelles situations elle ne l'est pas. Le PAM devra utiliser cette information pour mener une action de plaidoyer en faveur des populations affectées par la crise.
42. **Promotion de partenariats avec des organisations qui comprennent les besoins des communautés et qui sont réceptives à une approche axée sur les moyens de subsistance.** Le PAM devrait s'employer activement à associer ses partenaires, en particulier les organisations à assise communautaire, à ses processus d'évaluation, d'analyse et de conception des programmes pour élargir la gamme et la portée des activités pouvant être entreprises pour préserver les avoirs et soutenir les moyens de subsistance en périodes d'urgence. En outre, il faudrait encourager les arrangements de jumelage entre les grandes ONG internationales ayant l'expérience du soutien des moyens de subsistance en situations d'urgence et les organisations locales de moindre envergure qui peuvent faire l'apport d'une connaissance intime des communautés. Le PAM devrait également s'attacher à créer des partenariats avec les gouvernements, les organismes des Nations Unies et les ONG qui peuvent compléter par d'autres formes d'assistance les secours alimentaires fournis par le PAM. Le Programme devrait en particulier travailler en contact étroit avec le HCR pour examiner plus avant les possibilités de soutenir les moyens de subsistance des réfugiés.
43. **Renforcer les capacités du personnel et des partenaires.** Pour une large part, les compétences que suppose la fourniture d'un soutien des moyens de subsistance sont les mêmes que celles qui, d'une façon générale, sont nécessaires pour promouvoir une programmation viable. Le PAM doit renforcer sa formation à la programmation pour que tous les fonctionnaires, y compris ceux qui sont appelés à participer aux interventions en cas d'urgence, puissent mener des évaluations participatives, concevoir et exécuter des programmes efficaces, suivre l'impact de leurs activités et tenir compte des considérations sexospécifiques. Il faudrait également, mais pas seulement, renforcer les capacités qui sont particulièrement importantes pour les activités de soutien des moyens de subsistance. En outre, les fonctionnaires du PAM doivent pouvoir mener des évaluations des capacités institutionnelles avant de déterminer si les partenaires sont capables de concevoir et d'exécuter des projets appuyés par une aide alimentaire pour préserver les avoirs et soutenir les moyens de subsistance, ou bien les capacités dont ils auraient besoin pour ce faire. Une utilisation plus systématique des cadres logiques des projets entrepris en périodes d'urgence et le renforcement des capacités requises à cette fin pourraient beaucoup contribuer à faire en sorte que les programmes comportent des buts et des objectifs réalistes et qu'il soit sélectionné des indicateurs mesurables pour évaluer les résultats.



## CONCLUSIONS

44. Les situations d'urgence ne se prêtent pas toutes également à des efforts de préservation des avoirs et de soutien des moyens de subsistance. Le PAM devrait néanmoins évaluer et analyser systématiquement les questions liées aux moyens de subsistance en périodes d'urgence et renforcer ses capacités d'évaluer, de concevoir, d'exécuter et de suivre les interventions tendant à sauver des vies humaines et à préserver les moyens de subsistance des populations affectées. Les analyses sexospécifiques et différenciées par sexe constituent des éléments fondamentaux devant faire partie intégrante des stratégies élaborées par le PAM pour préserver les moyens de subsistance.
45. Le PAM devrait maximiser les effets de synergie entre ses opérations de secours d'urgence et ses interventions à plus long terme. Ces dernières devraient être concentrées dans les régions exposées aux catastrophes où vivent des populations vulnérables et menacées par l'insécurité alimentaire et le PAM devrait s'employer activement à renforcer la résistance des ménages et à appuyer leurs stratégies de survie pour atténuer l'impact des crises. Les interventions d'urgence devraient tendre à préserver les avoirs qui sont essentiels si l'on veut que les populations affectées puissent subvenir à leurs besoins fondamentaux et reprendre pied plus rapidement après la crise.
46. Le PAM devrait resserrer ses partenariats avec les organisations à assise communautaire et renforcer les capacités de son personnel d'évaluer, de concevoir, d'exécuter et de suivre des interventions tendant à sauver des vies humaines et à préserver les moyens de subsistance en situations d'urgence. À cette fin, il faudrait mettre particulièrement l'accent sur les moyens de subsistance des femmes et sur les avoirs qui peuvent le mieux contribuer à prévenir des comportements à risque ayant un impact négatif sur la santé et le bien-être des femmes et des filles.



---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	Organisation non gouvernementale
VCA	Vivres contre actifs
VCT	Vivres contre travail

